Docusign Envelope ID: 588B545A-E442-4409-9EB9-A986F48C8F64

ABMV

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 10 000 €uros

100 Avenue de la Libération

56300 PONTIVY

890 637 671 RCS LORIENT

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 10 SEPTEMBRE 2025

Les soussignés :

1. La société M&B
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.000 €uros
Ayant son siège social à PLUVIGNER (56330) Lieu-dit Kermoisan
Immatriculée au RCS de LORIENT sous le numéro 888 875 770
Représentée par son gérant Monsieur Fréderic VICHOT, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes

2. Monsieur Marc VICHOT
Demeurant à CAMORS (56330) 128 rue du Chêne
Né le 22 juillet 1982 à Besançon (25000)

3. Monsieur Yann AUDIC
Demeurant à PLUMELIN (56500) 4 Kerbedic
Né le 24 décembre 1984 à VANNES (56000)

4. La société SAKURA
Société à Responsabilité Limitée au capital de 90 000 €uros
Ayant son siège social à CAMORS (56330) 21 rue du Pont Neuf
Immatriculée au RCS de LORIENT sous le numéro 989 875 893,
Représentée par ses gérants Monsieur Jean MOREL et Madame Ana MOREL, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes

Après avoir rappelé qu'aux termes de l'article 24 des statuts de la Société, les décisions collectives des associés peuvent résulter du consentement des associés exprimé dans un acte

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

- Mise à jour de l'article 8 - suite à l'apport par Monsieur Jean MOREL de 1633 parts sociales de la société MSV à la société SAKURA
- Pouvoirs en vue des formalités.

Docusign Envelope ID: 588B545A-E442-4409-9EB9-A986F48C8F64

Première décision

Les soussignés décident suite à l'apport de 1633 parts sociales de la société ABMV numérotées 8 368 à 10 000, consenti par Monsieur Jean MOREL à la société SAKURA et conformément au contrat d'apport de titres en date du 29 juillet 2025, la Société SAKURA est réputée avoir la propriété et la jouissance des droits sociaux apportés à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société SAKURA, soit le 4 août 2025,

- décident de modifier l'article 8 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 8 - Capital social

Le capital social est fixé à la somme de **dix mille €uros (10 000 €)**. Il est divisé en **dix mille (10 000) parts d'un €uro (1€) chacune**, numérotées de **1 à 10 000**, entièrement souscrites et libérées et attribuées aux associés de la manière suivante, savoir :

. La société **M&B**,
à concurrence de 5 101 parts,
numérotées de 1 à 5 100 et 7 551, ci ..... 5 101 parts

. **Monsieur Marc VICHOT**,
à concurrence de 1 633 parts,
numérotées de 5 101 à 6 325 et de 7 552 à 7 959, ci . ..... 1 633 parts

. **Monsieur Yann AUDIC**,
à concurrence de 1 633 parts,
numérotées de 6 326 à 7 550 et de 7 960 à 8 367, ci . ..... 1 633 parts

. La société SAKURA
à concurrence de 1 633 parts,
numérotées de 8 368 à 10 000 , ci . ..... 1 633 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social ..... 10 000 parts

Deuxième décision

Les soussignés confèrent tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

ORIGINAUX – SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le présent acte est rédigé pour être signé par les soussignés sous forme électronique en conformité avec les dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil, grâce à l'usage d'un procédé fiable d'identification des soussignés qui garantit l'identité des signataires et l'intégrité de l'acte. Le présent acte a la même force qu'un écrit. Les signataires du présent acte certifient que la re-matérialisation sur support papier pour satisfaire aux formalités légales, ou pour être retranscrit sur tout support prescrit par la loi ou les statuts, est conforme à l'original conclu sous format électronique.

Docusign Envelope ID: 588B545A-E442-4409-9EB9-A986F48C8F64

Suivent les signatures électroniques :

Pour la société M&B
M. Fréderic VICHOT

Signé par :
412DA91F5F834AF...

Monsieur Marc VICHOT

Signé par :
D92D710B0478432...

Monsieur Yann AUDIC

Signé par :
D61012B12D5F4CF...

Pour la société SAKURA
M. Jean MOREL et Mme Ana MOREL

Signé par :
690BD38A276441B...

DocuSigned by:
254A75AD63AF427...